

ORDRE DU JOUR

Conseil communautaire du 7 avril 2022

1. - Procès-verbal de la séance du 2 février 2022
2. - Procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2022
3. - Compte rendu des Décisions du Président
4. - Information – Etat des indemnités des élus (tableau en cours de finalisation)

I – Développement Economique

5. - Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SAS LE LOKAL.
6. - Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité à la SARL MOOD - « MOON BAR ».
7. - Aides individuelles aux entreprises – Octroi d'une aide au commerce et à l'artisanat de proximité au Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu (GAEC) DE CLARON – « RUCHER DE CLARON ».

II – Politique de la Ville

8. - Programmation de l'appel à projets du Contrat de ville – Attributions des subventions de projets au titre de l'année 2022.

III – Education

9. - Ajustement de la carte scolaire secteur urbain – zone Est.
- 10.- Demande d'adhésion de la commune de Saint Maurice sur l'Adour au SIVU Vallée des Longs

IV – Affaire Générales

- 11.- Désignation du représentant de Mont de Marsan Agglomération et de son suppléant au conseil de surveillance de l'établissement public « Société du Grand Projet Sud Ouest »

V – Ressources Humaines :

- 12.- Mise à jour du tableau des effectifs.
- 13.- Fixation des conditions de recrutement sur l'emploi de « Chargé de projet SIRH et logiciel Temps de travail ».

VI- Finances

- 14.- Approbation des comptes de gestion 2021 du budget principal et des budgets annexes « zones d'activités », « transports », « logements sociaux », « eau », « assainissement des eaux usées », « assainissement SPANC ».
- 15.- Approbation compte administratif 2021 budget principal Mont de Marsan agglomération et de ses budgets annexes.
- 16.- Affectation 2021 résultats budget principal Mont de Marsan Agglomération et budgets annexes.
- 17.- Présentation du Budget Primitif 2022 - Vote du Budget Principal de Mont de Marsan Agglomération et des Budgets annexes (transport -logements - Zones d'Activités - Eau et Assainissement - Eau Pluviale – GEMAPI).
- 18.- Budget principal – Taux de Fiscalité 2022.
- 19.- Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
- 20.- Virement de subventions d'équilibre 2022 du Budget Principal aux Budgets Annexes – Exercice budgétaire 2022.
- 21.- Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Régie du Théâtre de Gascogne.
- 22.- Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan.
- 23.- Adhésion à l'association « Esprit du Sud 40 ».

V – Eau

- 24.- Mise à disposition d'une parcelle pour la création d'une station de reprise d'eau potable, par de la mairie de Saint-Avit au profit de Mont de Marsan agglomération.
- 25.- Sollicitation pour l'engagement dans l'émergence d'un SAGE pour les nappes profondes du bassin de l'Adour.

VI – GEMAPI

- 26.- Réalisation d'une étude hydromorphologique et hydraulique sur les bassins-versants du Baillié et Vergoignan et sur le bassin versant du Bos pour le compte de plusieurs communautés de communes et une communauté d'Agglomération membres du Syndicat Adour Midouze.
- 27.- Diagnostics de vulnérabilité MIRAPI– engagement financier de Mon de Marsan Agglomération dans la démarche.

Questions diverses